

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 024

Séance du 17 mars 2022

MOTION D'URGENCE
POUR SOUTENIR LES ELEVES, LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS DE LA
CITE SCOLAIRE D'AUBUSSON DANS LEURS REVENDICATIONS DE REFUS DE
PERDRE DES HEURES D'ENSEIGNEMENT

L'an deux mille vingt-deux le dix-sept mars à 18 heures et 30 minutes, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Yrieix la Montagne, au nombre de 33, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 10 mars 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy (départ au milieu du point 2); MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; ROGER Thierry ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; LEGER Jean-Luc (arrivé à 19H00 point 2) ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; LHERITIER Laurent ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise ; BAUCULAT Annick à HAYEZ Marie-Françoise ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; TERNAT Didier à BERTIN Valérie ; VERONNET Jean-Luc à PINLON Evelyne ; COLLIN Philippe à PRIOURET Denis ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : BCEUF Jacques ; BOUQUET Benjamin ; LABOURIER Dominique ; MERIGOT Pascal

Valérie BERTIN présente la motion suivante :

L'ensemble des Conseillers Communautaires de Creuse Grand Sud soutient les élèves de la Cité scolaire Jamot-Jaurès d'Aubusson (lycée et collège Eugène Jamot et Lycée Professionnel Jean Jaurès), leurs parents et le corps enseignant, dans leur mobilisation contre la baisse des dotations horaires prévues à la rentrée scolaire prochaine. Le risque porte sur la surcharge des classes et la suppression d'options, remettant en cause un égal droit à l'éducation dans les territoires ruraux.

CONTRE : 0
POUR : 40
ABSTENTION : 0
Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le 07 AVR. 2022

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente

